

### Les entreprises en Basse-Normandie

## Une structure d'entreprises proche de la moyenne nationale

*Définie par le décret n°2008-1354, une entreprise correspond désormais à "la plus petite combinaison d'unités légales qui constitue une unité organisationnelle de production de biens et services jouissant d'une certaine autonomie de décision, notamment pour l'affectation de ses ressources contraintes". Les entreprises françaises sont classées en quatre catégories : les grandes entreprises, les entreprises de taille intermédiaire, les petites et moyennes entreprises et les microentreprises. Leur répartition sur le territoire national n'est pas uniforme. Les grandes entreprises ont un poids plus important dans le nord de la France tandis que les microentreprises pèsent davantage dans le sud. La Basse-Normandie se rapproche de la répartition nationale entre grandes et petites entreprises.*

Les entreprises, petites ou grandes, ne sont pas réparties uniformément sur le territoire national. Certaines régions présentent des particularités importantes, plutôt terres d'accueil des grandes entreprises, ou plutôt parsemées de nombreuses petites structures. La Basse-Normandie est assez proche de la répartition moyenne entre grandes et petites entreprises.

C'est ce qu'indique le nouveau classement des entreprises françaises en quatre catégories : les grandes entreprises, les entreprises de taille intermédiaire, les petites et moyennes entreprises et les microentreprises. La définition de l'entreprise elle-même a été modifiée. Selon cette définition et ce classement, en Basse-Normandie, 28 % des salariés des entreprises non agricoles (hors administrations publiques et non compris les intérimaires) travaillent dans une grande entreprise (31 % en France), 22 % dans une entreprise de taille intermédiaire (comme en France), 30 % dans une PME (27 % en France) et 21 % dans une microentreprise (19 % en France). Classée sur une échelle rendant compte de l'écart avec la structure française, la Basse-Normandie se trouve dix-septième région de métropole. Cette répartition plutôt équilibrée illustre la diversité de l'économie bas-normande. Région industrielle, la Basse-Normandie accueille de grandes entreprises, surtout depuis l'époque de la "décentralisation" industrielle. Région à vocation touristique et résidentielle, elle favorise aussi l'implantation d'entreprises plus petites voire de microentreprises tournées vers l'économie locale.

### 167 grandes entreprises

L'industrie et les activités financières sont les activités principales des grandes entreprises présentes dans la région. L'industrie concentre 37 % des effectifs des grandes entreprises en Basse-Normandie et les activités financières 11 %.

Les grandes entreprises industrielles font travailler un tiers des salariés de l'industrie régionale (soit 26 700 emplois). Elles appartiennent le plus souvent

à un groupe français ayant son siège social en Île-de-France mais elles sont aussi parfois contrôlées par un groupe étranger.

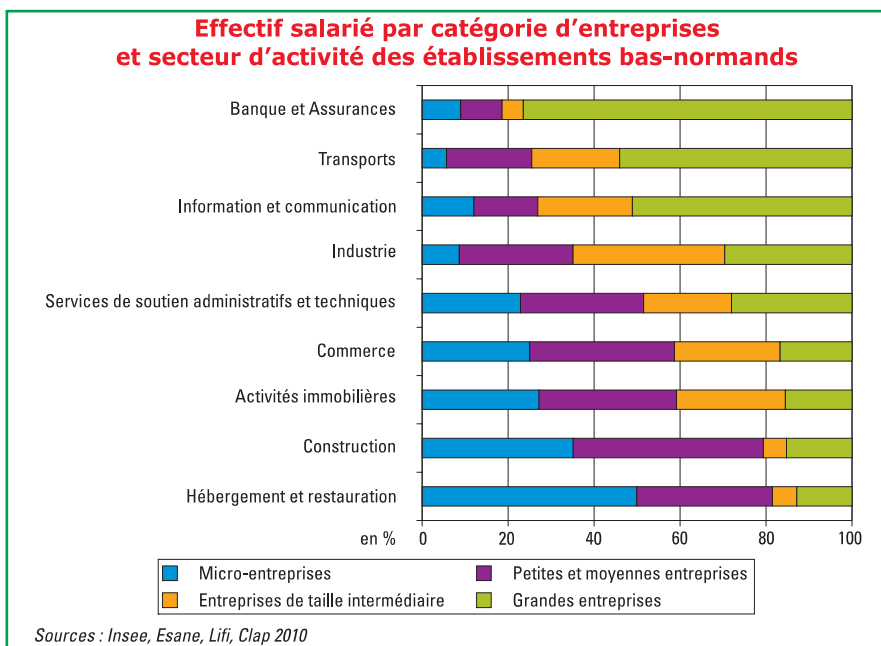
Les grandes entreprises emploient aussi 85 % des salariés du secteur de la banque et des assurances (soit 7 600 personnes).

Les grandes entreprises du commerce et des services sont également présentes dans les trois départements, comme sur tout le territoire français.

Plus de la moitié des salariés bas-normands d'une grande entreprise travaillent dans le Calvados. La part des grandes entreprises atteint 30 % dans le Calvados, 28 % dans la Manche et 23 % seulement dans l'Orne. Tous secteurs d'activité confondus, 47 groupes étrangers contrôlent 16 % des emplois des grandes entreprises installées en Basse-Normandie.

Les entreprises de taille intermédiaire (ETI), 741 en Basse-Normandie, sont également très présentes dans l'industrie, comme les grandes entreprises. L'industrie concentre ainsi 47 % des effectifs des ETI, avec des entreprises régionales à forte notoriété. Ces dernières développent parfois la totalité de leur activité dans la région. Dans l'industrie manufacturière, les ETI ont même une emprise supérieure à celle des grandes entreprises : elles contrôlent 35 % des emplois de ce secteur, contre 30 % aux grandes entreprises. Les ETI sont très présentes dans les industries alimentaires (36 % des effectifs de ce secteur, soit 6 400 emplois). Elles dominent également dans la machine-outil et le papier-carton. Pour elles, un autre secteur de prédilection est le commerce de gros.

Les groupes étrangers contrôlent 18 % des emplois des implantations de ces entreprises en Basse-Normandie. De leur côté, les



principales ETI françaises installées en Basse-Normandie ont au moins une filiale à l'étranger.

Les salariés des 3 560 petites et moyennes entreprises (PME) installées en Basse-Normandie travaillent dans trois secteurs d'activité principaux : l'industrie (25 %), le commerce (24 %) et la construction (19 %). Les PME dominent plusieurs secteurs industriels traditionnels : le textile, l'habillement, l'imprimerie, le travail du bois, l'ameublement et surtout la fabrication de produits métalliques (57 % des emplois bas-normands du secteur, soit 4 300 emplois). En revanche, elles sont peu présentes dans les secteurs comme l'agroalimentaire et l'automobile. Les PME dominent également dans la construction, avec 44 % des effectifs du secteur (soit 14 400 emplois) et le commerce (34 % des effectifs du secteur, soit 18 700 emplois).

Les PME installées en Basse-Normandie possèdent 60 % de leur effectif total dans la région. Elles évoluent souvent sur un marché local, mais pas toujours puisque nombre d'entre elles possèdent au moins une seconde implantation hors de Basse-Normandie. Leur activité peut être liée à celle de donneurs d'ordre implantés à proximité ou pas (dans le nucléaire et dans l'automobile...). Leur production peut être commercialisée sur une zone élargie lorsqu'elles profitent d'une certaine notoriété. Elles ne sont qu'exceptionnellement contrôlées par un groupe étranger (5 % des emplois).

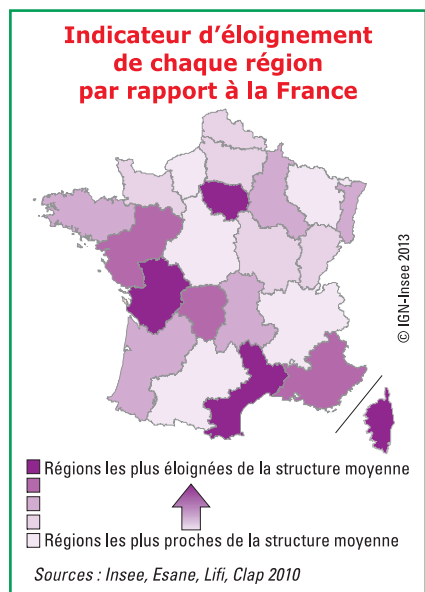
L'emprise des PME est plus forte dans l'Orne (34 % des emplois) que dans la Manche (31 %) et surtout dans le Calvados (27 %).

## Plus de 57 000 microentreprises

La Basse-Normandie compte un peu plus de 57 000 microentreprises. Dans leur écrasante majorité, ce sont des entreprises mono-établissement. Elles travaillent dans les activités de proximité : services aux personnes ou aux entreprises (38 % de leur effectif salarié total), petit commerce traditionnel (26 %) et construction (21 %).

Dans les services, les microentreprises dominent les secteurs de la restauration et de l'hébergement (50 % des effectifs salariés du secteur, soit 7 200 emplois). Elles sont très présentes dans les activités juridiques, comptables, de conseil et d'assistance (contrôles techniques, ingénierie, publicité, études de marchés, aménagement paysager...), ainsi que dans l'immobilier. Ces activités de service ne sont pas ignorées de grandes entreprises présentes sur tout le territoire au travers d'agences locales, mais le marché reste très souvent partagé entre grandes, petites et même très petites entreprises. L'argument principal des microentreprises est la proximité avec le client. L'autre secteur de prédilection de la microentreprise est le commerce et la réparation (un quart des effectifs salariés du secteur, soit 13 900 emplois, auxquels il faut rajouter les 3 400 salariés des industries alimentaires qui travaillent chez un boulanger, un pâtisseries ou un charcutier traiteur). Enfin, les microentreprises donnent du travail à 35 % des salariés de la construction.

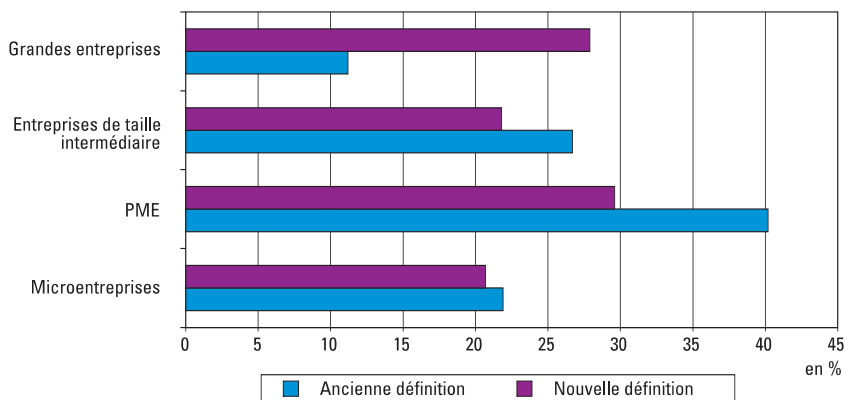
**Michel MOISAN**  
Insee



### Une vision plus conforme de la concentration du système productif

Le changement de la définition de l'entreprise offre une vision de la concentration du tissu productif plus conforme à la réalité que l'ancienne approche, où la taille des unités était définie par le nombre de salariés des unités légales prises individuellement. Ainsi, en Basse-Normandie, les grandes entreprises emploient désormais 28 % des salariés, contre seulement 11 % avec l'ancienne définition. Ce mouvement s'observe dans toutes les régions, avec une ampleur variable.

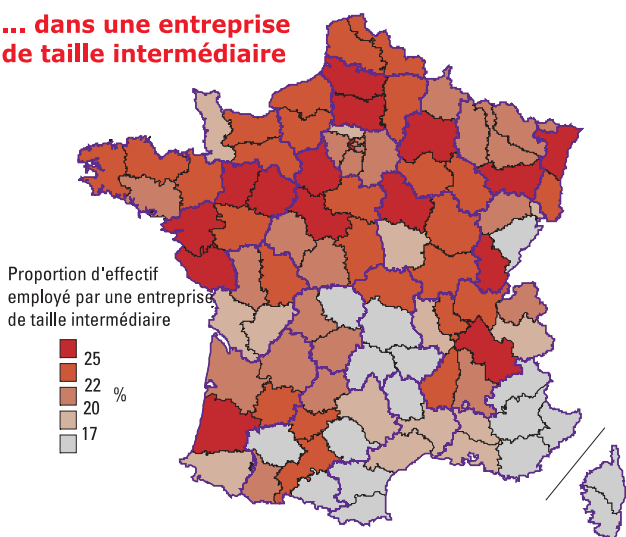
### Répartition des effectifs salariés bas-normands selon l'ancienne et nouvelle définition



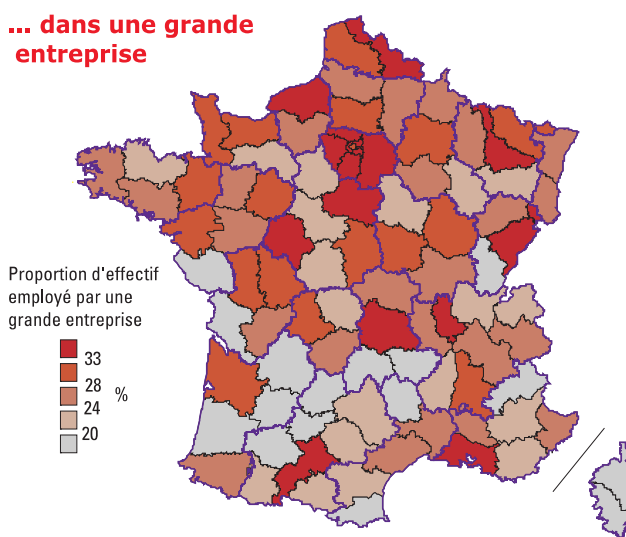
Champ : entreprises marchandes hors agriculture et intérimaires  
 Source : Insee, Esane, Lifi, Clap 2010

### Proportion d'effectifs employés...

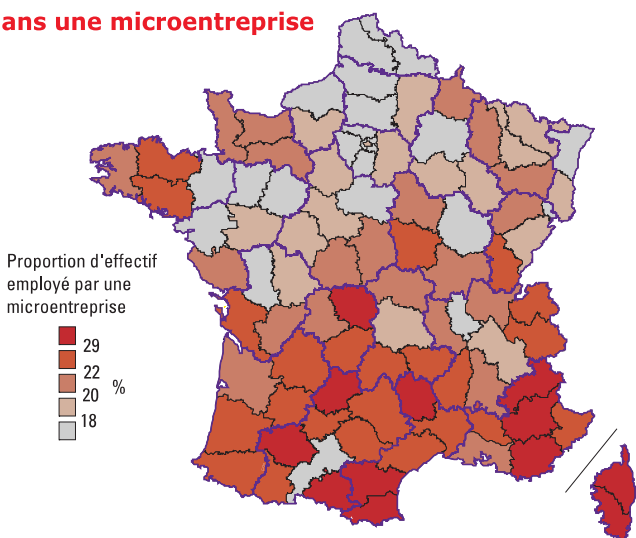
#### ... dans une entreprise de taille intermédiaire



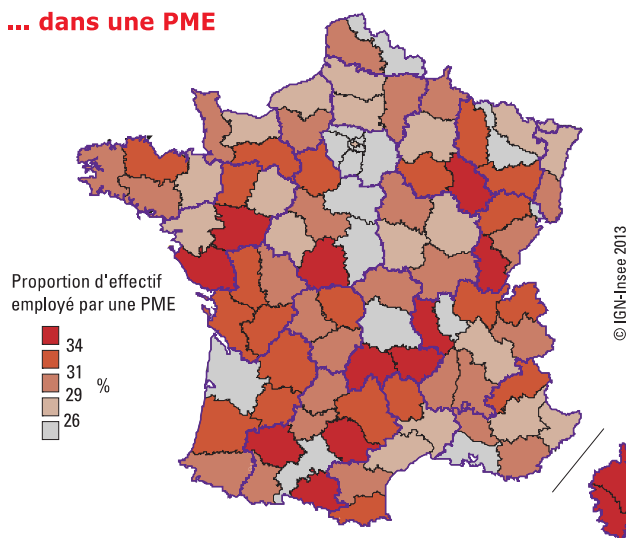
#### ... dans une grande entreprise



#### ... dans une microentreprise



#### ... dans une PME



Sources : Insee, Esane, Lifi, Clap 2010

© IGN-Insee 2013

## Définitions

La nouvelle définition de l'entreprise issue du décret n°2008-1354, pris en application de la loi de modernisation de l'économie, dépasse l'approche juridique de l'entreprise au profit d'une approche économique. Désormais, l'entreprise cesse d'être assimilée à l'unité légale. Elle est définie comme "la plus petite combinaison d'unités légales qui constitue une unité organisationnelle de production de biens et services jouissant d'une certaine autonomie de décision, notamment pour l'affectation de ses ressources courantes". Cette définition rend compte de l'organisation en groupe. En effet, il est fréquent que les sociétés d'un groupe, prises isolément, n'aient pas d'autonomie ni de pertinence. Par exemple, on peut avoir une filiale dédiée à la fabrication de biens et l'autre dédiée à leur commercialisation. Ces deux unités légales, filiales d'un même groupe, doivent être réunies pour constituer une entreprise au sens économique du terme. Dans cette étude, un groupe de sociétés est systématiquement considéré comme une entreprise. Ceci constitue une approximation en particulier pour les plus grands groupes au sein desquels seront prochainement découpés "plusieurs entreprises".

De plus, le décret définit quatre catégories de taille d'entreprise :

- les **microentreprises** occupent moins de dix personnes et ont un chiffre d'affaires annuel ou un total de bilan n'excédant pas 2 millions d'euros ;

- les **petites et moyennes entreprises (PME)** occupent moins de 250 personnes et ont un chiffre d'affaires annuel n'excédant pas 50 millions d'euros ou un total de bilan n'excédant pas 43 millions d'euros. Dans l'étude, par PME, on entend les PME hors microentreprises ;

- les **entreprises de taille intermédiaire (ETI)** n'appartiennent pas à la catégorie des PME, occupent moins de 5 000 personnes et ont un chiffre d'affaires annuel n'excédant pas 1,5 milliard d'euros ou un total de bilan n'excédant pas 2 milliards d'euros ;

- les **grandes entreprises** sont les entreprises non classées dans les catégories précédentes.

Une entreprise est affectée à une catégorie selon son activité sur le territoire français, y compris pour les groupes internationaux.

L'**indicateur d'éloignement** de chaque région par rapport à la moyenne française est égal, pour chaque région, à la somme des carrés des écarts à la structure moyenne de chaque catégorie d'entreprise, pondérés par la part de ces catégories dans l'effectif total.

L'**effectif** des entreprises pris en compte est l'effectif salarié en équivalent temps plein (ETP), c'est-à-dire en prenant en compte le temps de travail de chaque salarié au cours de l'année 2010. Il ne comprend pas les employés en intérim. Cet effectif est précisément localisé dans chaque établissement des entreprises, ce qui permet une analyse géographique du tissu productif. L'activité principale est également celle de l'établissement.

## Sources

Les résultats sont issus de trois sources :

- le dispositif **Esane**, qui produit des statistiques structurelles d'entreprise sur les entreprises marchandes, à l'exception des exploitations agricoles, à partir de données administratives et d'enquêtes auprès d'un échantillon d'entreprises ;

- Connaissance locale de l'appareil productif (**Clap**) qui localise les effectifs salariés ;

- le système d'information **Lifi** qui identifie les groupes de sociétés opérant en France et détermine leur contour.

**DIRECTION RÉGIONALE  
DE L'INSEE  
DE BASSE-NORMANDIE**



5 rue Claude Bloch  
BP 95137  
14024 CAEN cedex  
Tél. : 02 31 45 73 33

[www.insee.fr/basse-normandie](http://www.insee.fr/basse-normandie)

Directrice de la publication :  
Maryse CHODORGE

Service études et diffusion :  
Julien BECHTEL

Rédacteur en chef :  
Didier BERTHELOT

Composition PAO :  
Françoise LEROND  
Marie-Isabelle LARDET

Attaché de presse :  
Philippe LEMARCHAND  
02 31 15 11 14

© Insee 2013